

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 09 novembre 2023

n° 199-23 C

Objet : RD - Candidature à l'appel à projets 2023 de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes - Animation pour le regroupement de la gestion et du foncier forestiers

- date de convocation le 03 novembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi neuf novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Baldoph, centre socioculturel du Pré Martin, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 55

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguët
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay
Chambéry	Marie Bénévisse - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Thierry Repentin
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin
La Ravoire	Grégory Basin - Frédéric Bret - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 16

de Jimmy Bâabâa à Claudine Bonilla - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Sophie Bourgade à Florence Bourgeois - de Jean-Pierre Casazza à Pierre Brun - de Pierre Duperier à Christophe Richel - de Laïla Karoui à Philippe Gamen - de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Marine Mithieux à Corine Wolff - de Raphaële Mouric à Cécile Trahand - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Jean-François Poitou à Christian Berthomier - de Sara Rotelli à Marie Bénévisse - de Thierry Tournier à Jocelyne Gougou - de Alexandra Tumar à Brigitte Bochaton - de Céline Vernaz à Hélène Jacquemin - de Philippe Vuillermet à Gaëtan Pauchet

conseillers excusés : 11

Stéphane Bochet - Arthur Boix-Neveu - Aloïs Chassot - Philippe Ferrari - Alexandre Gennaro - Max Joly - Sylvie Koska - Luc Meunier - Josette Rémy - Farid Rezzak - Walter Sartori

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 09 novembre 2023

délibération n° 199-23 C

objet **RD - Candidature à l'appel à projets 2023 de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes - Animation pour le regroupement de la gestion et du foncier forestiers**

Sandra Ferrari, vice-présidente chargée de la forêt, de l'agriculture et de la ruralité, indique que le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire – DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes présente un appel à projets 2023 sur l'animation pour le regroupement de la gestion et du foncier forestiers en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans le cadre de sa Charte forestière Bauges-Chambéry-Chartreuse, Grand Chambéry a identifié le travail sur le foncier forestier comme un axe majeur afin de réduire le morcellement foncier pour permettre une meilleure gestion forestière et répondre aux objectifs de multifonctionnalité de la forêt : production de bois, biodiversité, accueil du public, protection contre les risques naturels, stockage de carbone...

Les actions seront menées en collaboration avec les partenaires compétents et les territoires de parcs couvrant une part importante du territoire :

- Association des communes forestières (CoFor),
- Centre national de la propriété forestière (CNPf),
- Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB),
- Société d'aménagement et d'établissement rural (SAFER),
- Office national des forêts (ONF),
- Parc naturel régional de Chartreuse (PNRC),
- Parc naturel régional du massif des Bauges (PNRMB).

Les deux groupements de sylviculteurs, les communes, notaires et l'association Sylv'Acctes seront également associés au projet.

Un comité de pilotage se réunira régulièrement pour suivre l'avancée du projet et prendre les décisions stratégiques.

L'ensemble des partenaires s'engageront dans ce projet à travers une charte de partenariat, si le territoire est lauréat de l'appel à projets.

Le projet foncier forestier de Grand Chambéry pour 2024-2025 se décline en sept actions opérationnelles permettant d'apporter des réponses au problème de morcellement et aux différents enjeux de la forêt.

On identifie pour chaque action un référent, ainsi que les acteurs impliqués dans l'action.

- La Forêt bouge - la Bourse foncière forestière
Acteurs mobilisés : Grand Chambéry, CNPF, groupements de sylviculteurs, notaires.
- Biens vacants et sans maître
Acteurs mobilisés : CoFor, Grand Chambéry, communes, SAFER, ONF.
- Biens non délimités
Acteurs mobilisés : SAFER, CASMB, CNPF, ONF, Grand Chambéry, communes, notaires.
- Forêts sectionales
Acteurs mobilisés : CoFor, ONF, communes.
- Animation foncière pour la création de dessertes
Acteurs mobilisés : ONF, CASMB, groupements de sylviculteurs, communes, CNPF, PNR.
- Forêts orphelines
Acteurs mobilisés : Grand Chambéry, CNPF, Sylv'Acctes, PNR Chartreuse.
- Action vitrine d'animation foncière pour agrégation active des parcelles
Acteurs mobilisés : SAFER, Grand Chambéry, groupements de sylviculteurs, notaires.

L'animation et la coordination générale du projet seront assurées par Grand Chambéry. Le budget global prévisionnel du projet s'élève à 120 000 €. Le taux de subvention est de 80 %, dans la limite de 80 000 € par projet.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 001-19 C du Conseil communautaire du 21 février 2019 approuvant la Charte forestière Bauges-Chambéry-Chartreuse 2019-2024,

Vu l'appel à projets 2023 du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire – DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes sur l'animation pour le regroupement de la gestion et du foncier forestiers en région Auvergne-Rhône-Alpes,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le dépôt d'un dossier de candidature en réponse à l'appel à projets 2023 de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes sur l'animation pour le regroupement de la gestion et du foncier forestiers sur la période 2024-2025,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à solliciter la subvention la plus élevée possible,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer la charte de partenariat à intervenir entre tous les acteurs, si le territoire est lauréat de l'appel à projets,

Article 4 : autorise le président ou son représentant à signer tous documents liés à ce projet.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **199-23 C**

Objet de l'acte : RD - Candidature à l'appel à projets 2023 de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes - Animation pour le regroupement de la gestion et du foncier forestiers

Thème Préfecture : 8 - Domaines de competences par themes 8 - Environnement

Date de l'acte : 09 novembre 2023

Annexe(s) : Charte de Partenariat

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20231128-lmc1H30422H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H30422H1

Date de transmission en Préfecture : 28 novembre 2023

Date de réception en Préfecture : 28 novembre 2023

Publication sur le site internet: mardi 28 novembre 2023